



En bref – Aperçus par thème

Les dangers de l'extrémisme¹

(SLR, mai 2018)

L'extrémisme s'attaque à l'État de droit et remet en question les fondements de la démocratie. Cette idéologie classe les gens en bons et en méchants, ceux qui sont du bon côté et les autres, créant des clivages au sein de la société et niant le principe d'égalité entre tous les êtres humains ; elle représente de ce fait une menace contre les droits fondamentaux et les droits humains.

L'extrême droite et l'islamisme en sont deux exemples : alors que la première repose sur la xénophobie, le racisme, le refus de l'égalité entre les individus et l'allégeance à un chef suprême, l'islamisme vise à imposer sa vision de la religion à l'État et à la société et à exclure tous les éléments considérés comme non islamiques. L'islamisme rejette la notion d'individualité, les droits humains, le pluralisme, la laïcité et la souveraineté du peuple.

Mesures

Pour lutter contre la radicalisation et l'extrémisme violent, la Confédération, les cantons et les communes ont adopté en décembre 2017 un **plan d'action national**. Ce plan s'attaque à toutes les formes de **radicalisation** et d'**extrémisme violent**. Englobant 26 mesures, il vise à mettre en place les conditions concrètes pour lutter contre la radicalisation et l'extrémisme violent sous toutes ses formes, dans le respect des droits fondamentaux et des droits humains.

Les minorités religieuses sont particulièrement vulnérables aux mouvements comme l'extrémisme de droite ou le djihadisme. En mars 2018, le Parlement a adopté la **motion « Protéger les communautés religieuses contre le terrorisme et la violence extrémiste »**, qui demande des mesures complémentaires pour assurer la sécurité des minorités religieuses particulièrement menacées. Le Conseil fédéral est chargé de montrer, avec les cantons et les communes, quelles pourraient être ces mesures et quelles seraient, le cas échéant, les bases

¹ À intervalles réguliers, le Service de lutte contre le racisme (SLR) met en lumière un domaine de la vie quotidienne touché par la discrimination raciale. Il se base pour ce faire sur son rapport bisannuel sur le sujet. Cf. rubrique « En bref – Aperçus par thème » sur le site web du SLR : www.slr.admin.ch > Monitoring et rapports > En bref

légales nécessaires à leur application. Au printemps 2017, le Conseil fédéral avait déjà manifesté sa volonté d'agir en instaurant un **groupe de travail sur la protection des minorités ayant des besoins de protection particuliers**. Placé sous la direction du délégué du Réseau national de sécurité, ce groupe se compose de représentants de la Confédération, des cantons, des organes de sécurité des villes et des communautés juives et musulmanes. Ses travaux déboucheront sur un rapport, qui sera adopté par le Conseil fédéral à la fin du premier semestre 2018.

Radicalisation sur Internet

Internet et les **réseaux sociaux** peuvent jouer un rôle important dans le processus de radicalisation. C'est pourquoi il est important de continuer à sensibiliser les jeunes, les parents et les enseignants pour renforcer les compétences médiatiques et promouvoir le recul nécessaire dans l'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux. L'Office fédéral des assurances sociales a sélectionné à l'automne 2017 quatre **projets pilotes de contre-discours et de discours alternatifs positifs**, dont il assurera le suivi scientifique durant les phases d'élaboration et de mise en œuvre². Ces projets visent à mettre en avant des discours positifs et à développer des contre-discours, afin d'éveiller l'esprit critique et d'encourager les jeunes à se poser les bonnes questions.

On entend par « **discours de haine** » les propos qui portent atteinte à la dignité d'une personne ou d'un groupe de personnes de manière discriminatoire, c'est-à-dire en raison d'une caractéristique perçue comme négative, par exemple l'origine, le handicap, l'âge, le genre ou encore l'orientation ou l'identité sexuelles.

De plus en plus, les discours de haine sont diffusés sur Internet, ce qui rend difficile toute poursuite judiciaire.

Un des problèmes qui gagnent en importance ces dernières années est celui des discours de haine (**hate speech**) sur Internet. À l'époque du tout numérique, les informations qui auparavant ne sortaient pas de la sphère privée se retrouvent toujours plus souvent dans l'espace public. Forums, blogs, réseaux sociaux et rubriques de commentaires permettent aujourd'hui aux internautes de partager leurs opinions avec un large public. Or, Internet n'est **pas une zone de non-droit**. Depuis 2014, le recueil de cas juridiques de la Commission fédérale contre le racisme témoigne d'une

augmentation marquée des condamnations, ce que confirment les rapports annuels du Réseau de centres de conseil pour les victimes du racisme.

La fondation GRA contre le racisme et l'antisémitisme travaille à la sensibilisation et à la prévention des discours de haine. Pour l'année scolaire 2017-2018, elle a par exemple élaboré un dépliant sur ce thème, qu'elle a distribué à plus de 2000 écoles à travers le pays, afin de sensibiliser les enseignants, les enfants, les adolescents et les parents. En janvier 2018, elle a

² Les **contre-discours** déconstruisent, démythifient et discréditent directement les messages extrémistes, notamment en leur opposant des arguments théologiques ou idéologiques, en maniant l'humour et en perçant à jour les impostures, les mensonges et la désinformation. Les **discours positifs** (ou récits alternatifs) proposent des messages différents : ils sont « pour » au lieu d'être « contre ». Ils transmettent des contenus positifs sur le vivre ensemble, l'ouverture à l'autre, l'intégration sociale et la démocratie.

par ailleurs organisé une séance publique d'information en présence d'experts issus des milieux scientifique et politique et de spécialistes des centres de conseil.

Informations complémentaires

- Rapport « Incidents racistes recensés par les centres de conseil », www.network-racism.ch > Rapports d'analyse
- Jeunes et médias. Plateforme nationale de promotion des compétences médiatiques, www.jeunesetmedias.ch
- Guide juridique sur la discrimination raciale, www.guidejuridique-slr.admin.ch > Différents domaines > Internet et médias
- Recueil de cas juridiques de la Commission fédérale contre le racisme (CFR), www.ekr.admin.ch > Services > Recueil de cas juridiques
- La sécurité de la Suisse. Rapport de situation 2017 du Service de renseignement de la Confédération. Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
- Réseau national de sécurité (RNS). Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent
- Fondation GRA contre le racisme et l'antisémitisme. Rapport d'approfondissement 2017 : Discours haineux dans les médias sociaux – aspects d'un nouveau phénomène, <https://chronologie.gra.ch/?lang=fr> > Commentaires > 2017 > Rapport d'approfondissement 2017 : Discours haineux dans les médias sociaux – aspects d'un nouveau phénomène
- Fondation GRA contre le racisme et l'antisémitisme. Rapport d'approfondissement : L'extrémisme de droite en Suisse, <https://chronologie.gra.ch/?lang=fr> > Commentaires > 2016 > Rapport d'approfondissement : L'extrémisme de droite en Suisse
- www.humanrights.ch > Objectif Suisse > Droits humains dans la politique intérieure > Protection de la personne > Liberté d'expression > Freiner les discours de haine : quelles limites à la liberté d'expression ?
- www.rechtsextremismus.ch (en allemand)